



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VOLET JEUNES EN RUPTURE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

LIVRET PRATIQUE



SEPTEMBRE 2023

AVANT-PROPOS

Dans le prolongement du contrat d'engagement jeune, lancé en mars 2022, nous avons voulu qu'un volet spécifique soit mis en œuvre à destination des jeunes en grande rupture afin de répondre de manière adaptée à leurs besoins.

Notre objectif partagé est de leur redonner confiance, de lever les freins auxquels ils sont confrontés et de les accompagner dans leur contrat d'engagement jeune pour qu'ils puissent véritablement entrer de plein pied dans la vie active, soit directement en emploi, soit par une formation qualifiante.

Vis-à-vis des jeunes en grande rupture, nous devons veiller à ce que les porteurs de projets et les consortiums renforcent leurs capacités à prendre en compte de manière englobante les différents freins que rencontrent ces jeunes : logement, mobilité, santé, insertion professionnelle. Nous devons avoir une attention particulière sur le mal-être, le sentiment d'échec et les angoisses de ces jeunes.

A partir des premiers enseignements des actions qui ont été menées dans le cadre du volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune, nous allons développer des démarches innovantes au bénéfice d'un plus grand nombre de jeunes.



OLIVIER DUSSOPT, MINISTRE DU TRAVAIL, DU PLEIN L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

AVANT-PROPOS

Notre action en direction des jeunes en rupture repose sur la conviction qu'il faut penser des politiques conçues sur-mesure pour eux, en s'appuyant sur des associations de terrain en lien avec eux.

Aussi, nous avons plusieurs défis à relever dans le cadre du volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune. Nous devons les relever avec eux, à leurs côtés :

Le premier est de les repérer dans la mesure où ils ne sont pas connus du service public de l'emploi, de Pôle emploi ou des missions locales.

Le deuxième enjeu est notre capacité à aller vers eux, à aller à leur rencontre dans leurs lieux de vie mais aussi sur les réseaux sociaux qui doivent être davantage investis par les acteurs de la jeunesse.

Le troisième défi est de remobiliser les jeunes en les motivant, en les faisant participer à des actions collectives et en levant les freins sociaux auxquels ils sont confrontés pour leur insertion professionnelle.

Enfin, il faut trouver à chaque jeune une solution d'insertion professionnelle qui lui soit la plus adaptée.

**AUORE BERGÉ, MINISTRE DES
SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES**



SOMMAIRE

CONTEXTE ET ENJEUX.....	5
ALLER VERS LES JEUNES, LES MOBILISER ET PERMETTRE LEUR ENTRÉE EN CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE.....	6
ENSEIGNEMENTS.....	6
PRATIQUES INSPIRANTES.....	7
L'APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES (LOGEMENT, MOBILITÉ, SANTÉ, INSERTION PROFESSIONNELLE).....	10
ENSEIGNEMENTS.....	10
PRATIQUES INSPIRANTES.....	11
PERSPECTIVES.....	13

CONTEXTE ET ENJEUX

Depuis le 1er mars 2022, 465 000 jeunes sont entrés en contrat d'engagement jeune (CEJ) mis en œuvre par les missions locales et Pôle emploi. Dans le prolongement de la mise en place du CEJ, le Gouvernement a tenu à s'adresser spécifiquement à des jeunes en difficulté qui n'ont pas les prérequis pour entrer en contrat d'engagement jeune et pour se mobiliser sur a minima 15 heures d'activité par semaine.

Le volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune, porté par le ministère du Travail, est également notamment inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté - et désormais dans le cadre du Pacte des solidarités. Il vise à mobiliser des moyens spécifiques afin de mieux repérer, remobiliser et accompagner les jeunes les plus en difficulté par des voies qui leur sont adaptées.

La mise en œuvre du contrat d'engagement jeune pour les jeunes en rupture a fait l'objet d'une circulaire interministérielle du 22 avril 2022. Après l'instruction des dossiers par les services déconcentrés, 185 porteurs de projets ont été sélectionnés, dont les actions sont déployées depuis le début de l'année 2023. Il en ressort qu'en août 2023, 6 561 jeunes ont été repérés et que parmi eux, 1 461 ont signé un CEJ, sachant que la moitié des jeunes repérés sont encore en cours de remobilisation. Parmi ceux qui n'ont pas signé de contrat d'engagement jeune, certains ont abandonné leur parcours mais pour plus de 40% d'entre eux, ils ont été réorientés vers un autre dispositif de prise en charge ou ont trouvé une formation ou un emploi.

En juillet 2023, une deuxième vague du volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune a été lancée avec de nouveaux appels à projets et la possibilité d'augmenter le soutien aux lauréats de la première vague.

Dans ce contexte, un premier séminaire national s'est tenu le 19 septembre 2023 sur le volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune organisé par la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement et la Direction générale de la cohésion sociale. Ce séminaire s'est déroulé en présence du Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et de la Ministre des Solidarités et des Familles, et a réuni plus de 300 participants parmi lesquels se trouvaient des porteurs de projet du CEJ jeunes en rupture, des missions locales, des jeunes bénéficiaires du CEJ-JR, des commissaires à la lutte contre la pauvreté, des DREETS et des DDETS, des ARS et des SIAO.

ALLER VERS LES JEUNES, LES MOBILISER ET PERMETTRE LEUR ENTRÉE EN CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Il ressort des interventions et des échanges de la première table ronde que la question de la capacité à aller vers les jeunes est essentielle. Leur repérage nécessite de s'inscrire dans la proximité grâce à un travail de rue et un maillage territorial fin dans une logique de coopération entre les différents partenaires, en particulier en créant des binômes entre éducateurs de la prévention spécialisée et conseillers des missions locales. Pour aller au contact des jeunes, plusieurs démarches ont été entreprises, notamment des permanences dans leurs lieux de vie, des visites à leur domicile ou des initiatives sur les réseaux sociaux.

Au-delà du repérage, les acteurs de terrain ont fait part de leur action visant à nouer un lien de confiance avec les jeunes, ce qui suppose de prendre le temps nécessaire pour échanger et prendre en compte leurs attentes. Pour les remobiliser, des actions collectives comme les chantiers éducatifs sont menées. Les jeunes peuvent également devenir des ambassadeurs du contrat d'engagement jeune en valorisant leur expérience et en la partageant avec leurs pairs.



PRATIQUES INSPIRANTES

PROJET REBOND DE L'AFPAC (SEINE-MARITIME)

ALLER AU CONTACT DES JEUNES EN RUPTURE SOCIALE

- En **allant vers** les jeunes : dans la rue, dans les cages d'escalier, voire à leur domicile, à l'école ou dans les associations qui les accueillent, en faisant du "travail de rue". Un poste de psychologue de rue a d'ailleurs été créé.
- En développant des actions de "faire ensemble" et de partage, qui favorisent la relation éducative de confiance (chantiers éducatifs, séjours de cohésion de groupe, activités de loisirs, séances hebdomadaires de Futsal, ateliers individuels et collectifs) entre les jeunes et des équipes pluridisciplinaires de suivi.

**Contacts : doriane.pappalardo@afpac.net
sonia.david@ml-rouen.asso.fr**



REPÉRER ET ALLER VERS LES JEUNES EN DIFFICULTÉ SITUÉS EN ZONES RURALES

Afin de toucher les jeunes les plus éloignés en zone rurale, une offre de service mobile (le **Véhicule d'insertion Bus Emploi**) a été créée par la Sauvegarde de l'adolescence et la mission locale. Pour proposer des ateliers de code de la route et faciliter les solutions de transport. Ce véhicule assure notamment des permanences dans des parkings de supermarché pour se rendre visible auprès des jeunes.

Contact : xprat@sauvegarde95.fr

PROJET CEJ-JR DE LA SAUVEGARDE DE L'ADOLESCENCE (VAL-D'OISE)

**PROJET ÉMERGENCE
DE L'ATELIER
(BAS-RHIN)**

**CROIRE EN L'ÉNERGIE DES JEUNES POUR REBONDIR - REMOBILISER
LES JEUNES**

- Pour répondre aux besoins immédiats de reconnaissance des jeunes : des activités rémunérées à la carte, des emplois hors les murs, des chantiers éducatifs.
- Grâce à une approche novatrice : le **compagnonnage réflexif** réalisé par un référent et proposé à chaque jeune dès le démarrage de l'accompagnement, dans une démarche coconstruite.

Contact : myriam.haddouf@cfatelier.com

**COORDINATION MOBILE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (CMAO) -
REPÉRAGE ET REMOBILISATION**

Grâce au SIAO qui centralise et fournit aux jeunes les premières informations sur le Parcours Logement et Emploi des Jeunes (PLEDJ) et le CEJ-JR en mobilisant les partenaires pertinents et en les mettant en lien avec les missions locales.

Contact : jgremler@cmao.fr

sroutier@cmao.fr

**PARCOURS LOGEMENT
ET EMPLOI DES JEUNES
(PLEDJ) (NORD)**

**LE RÔLE CLÉ DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DANS LA COORDINATION
DU PARCOURS CEJ-JR DES JEUNES**

- Grâce à leurs compétences en matière d'**aller vers** et de **remobilisation des jeunes** à travers des supports tels que des ateliers d'estime de soi, un renforcement linguistique, le sport, la culture, l'insertion professionnelle, l'information en matière de santé, la mise à jour des droits sociaux, la découverte et l'usage de l'informatique, la mobilité.
- Grâce à leur position de **référénts de parcours**, les travailleurs sociaux sont en charge de l'accompagnement personnalisé des jeunes et de répondre à leurs besoins concrets.

Contact : marie.lefils@acodege.fr

**PROJET PARCOURS
SUP DE L'ACODÈGE
(CÔTE-D'OR)**

**PROJET PARCOURS
OPTIMISATEUR DE
POTENTIEL (POP) DES
ATELIERS DE
L'ÉDUCATION (VAR)**

LE LOFT PÉDAGOGIQUE : TIERS LIEU D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE

- **Remobiliser et redynamiser** les jeunes en les accueillant dans un lieu bienveillant, innovant et alternatif comprenant un café associatif intergénérationnel.
- **Redonner confiance** aux jeunes en leur proposant des ateliers de coaching individuel et collectif basés sur la méthode Activation du développement vocationnel et personnel (ADVP) et en créant un réseau de jeunes ambassadeurs.
- Le loft pédagogique accueille une **diversité de profils** (avec ou sans troubles d'apprentissage ou handicap) et multiplie les partenariats pour s'adapter à son public (mission locale, ADDICTION France...).
- Les jeunes deviennent eux-mêmes acteurs : sur les réseaux sociaux, ils repèrent d'autres jeunes en rupture et peuvent s'orienter vers un service civique.

Contact : lesateliersdeleducation@gmail.com

**APPLICATION DU VOLET
JEUNE EN RUPTURE DU
CEJ (GUADELOUPE)**

CENTRE D'ADAPTATION à LA VIE ACTIVE (CAVA)

- **"Aller vers"** - Dynamique de rencontre active des jeunes, en se rendant dans les quartiers, en s'appuyant sur le bouche-à-oreille.
- **L'acquisition des savoirs** - En travaillant à la fois le savoir théorique, le savoir-être et le savoir-faire.
- **Redonner confiance** à travers la réalisation d'ateliers : lettre de motivation, CV, découverte de nouveaux métiers, etc.
- **Sortir** via des visites de la Guadeloupe pour permettre aux jeunes de découvrir un autre environnement, indépendamment de leur milieu familial.

Contact : cava@aaea-gpe.fr

L'APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES (LOGEMENT, MOBILITÉ, SANTÉ, INSERTION PROFESSIONNELLE)

Il ressort des interventions et des échanges de la table ronde que l'approche pluridisciplinaire est primordiale dans l'accompagnement des jeunes en grande rupture. À ce titre, la constitution de consortiums entre des associations et des opérateurs intervenant dans des champs différents s'est avérée être une véritable plus-value du premier appel à projets du volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune. Ce travail en réseau suppose une meilleure interconnaissance entre les acteurs, ce qui s'est traduit par l'organisation de temps d'échanges réciproques.

Les freins identifiés dans l'appel à projets (logement, mobilité, santé) sont clairement pour les acteurs de terrain des obstacles préalables à lever pour permettre l'insertion professionnelle des jeunes en grande rupture. Les différents témoignages ont montré la nécessité de prendre en compte chaque problématique rencontrée par les jeunes en mobilisant l'opérateur le plus spécialisé en la matière et en rendant les jeunes acteurs de leur propre parcours et en suscitant leur engagement dans la durée. Ces freins peuvent en outre être cumulatifs, ce qui suppose de coordonner les différentes interventions des membres des consortiums, sachant que la question de l'accès aux droits doit être prise en compte de manière transversale dans le parcours de ces jeunes.



PRATIQUES INSPIRANTES

HÉBERGEMENT / LOGEMENT, CONDITION DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES JEUNES LES PLUS ÉLOIGNÉS

PROJET CEJ-JR DU SIAO DE MONTPELLIER (HERAULT)

- Deux référents du SIAO sont désignés pour l'accompagnement des jeunes CEJ en rupture. S'agissant des jeunes en situation de non-recours qui ne contactent pas le 115, une fiche de saisine est créée par le référent social.
- Une commission d'inclusion entre les acteurs du consortium et du SIAO est mise en place pour permettre aux jeunes du CEJ-JR d'intégrer des places fléchées.

Contact : marianne.traore@siao34.org

OFFRIR AUX JEUNES UNE SOLUTION RÉSIDENIELLE LA PLUS ADAPTÉE POSSIBLE

PROJET CEJ-JR DE VIVRE ENSEMBLE (SEINE-SAINT-DENIS)

- L'association a mis en place une méthode d'accompagnement renforcée pour les jeunes du CEJ-JR avec des entretiens individualisés pour identifier leurs besoins en matière résidentielle.
- Des solutions de logement de transition sont proposées aux jeunes en fonction de leur profil, notamment des colocations ; un accompagnement dans la durée est assuré, en particulier pour les aider à gérer leur budget et à leur apporter un soutien à travers la distribution de colis alimentaires et de produits de première nécessité.

Contact : logement@vivreensemble.info

DONNER ACCÈS AUX JEUNES À UNE MOBILITÉ DURABLE EN AGISSANT SUR :

PROJET CEJ-JR TRIADIS DE JEUNES ET CITÉ (MEURTHE-ET-MOSELLE)

- Le **"Pouvoir bouger"** par la levée des freins psychologiques, matériels et financiers des jeunes en situation de fragilité face à la mobilité.
- Le **"Savoir bouger"** afin de transmettre aux jeunes les compétences et les capacités nécessaires pour se déplacer de façon autonome et adaptée.
- En proposant des **conseils en mobilité** et un **accompagnement au permis de conduire**.

Contact : f.briancon@ulis.fr

**PROJET J'NOVA 49
DE L'UDAF 49
(MAINE-ET-LOIRE)**

APPORTER UNE RÉPONSE EN MATIÈRE DE SANTÉ

- Dans le cadre de l'appel à projets CEJ-JR, l'UDAF a obtenu un soutien de l'ARS lui permettant de recruter une infirmière à mi-temps en charge de la coordination des actions de santé.
- Ce poste permet de prendre en compte la santé dans les parcours de vie complexes des jeunes, en particulier leur fragilité psychologique et de les orienter vers des structures spécialisées de prise en charge.

Contact : Christophe.Renaud@udaf49.fr

PROPOSER UN PARCOURS DE SUIVI SOCIAL ET SANITAIRE

- Grâce à une double approche réalisée par un **binôme éducateur et infirmier** pour traiter des problématiques sociales et de santé.
- L'**infirmier** permet notamment aux jeunes de se confier sur des problèmes de santé ; il assure un suivi régulier de leur parcours de soin et leur permet d'entrer en lien avec d'autres professionnels de santé.

Contact : sabine.stevenard@associationpagode.com

LA NÉCESSITÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL

- Le **CCAS de Brive** a engagé un partenariat avec une trentaine d'acteurs du territoire pour apporter des solutions adaptées aux besoins des jeunes.
- Cette prise en charge globale permet en particulier d'apporter des réponses aux problématiques d'accès aux droits des jeunes et de les inscrire dans des parcours personnalisés.

Contact : francois.fuguet@brive.fr

**PROJET CEJ-JR DU
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE
BRIVE (CORRÈZE)**

PERSPECTIVES

Les enseignements de la première vague de l'appel à projets du volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune, ainsi que les pratiques inspirantes qui ont fait l'objet de témoignages lors du séminaire du 19 septembre 2023, doivent permettre d'éclairer et d'enrichir les projets qui seront soutenus dans le cadre de la deuxième vague. L'objectif est de repérer d'ici 2025, 18 000 jeunes et de signer un CEJ avec 9 000 d'entre eux.

Dans la FAQ du cahier des charges de la deuxième vague du volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune, une précision a été apportée sur le public éligible. En effet, les jeunes concernés ne doivent pas avoir eu de contact avec les missions locales au cours des cinq derniers mois. Ce contact doit être substantiel : il doit s'agir d'un appel ou d'un entretien qui a permis d'avoir un échange avec le jeune, à l'issue duquel il a exprimé son intention de poursuivre un parcours d'insertion (et non pas un SMS du conseiller resté sans réponse du jeune par exemple).

Le déploiement du CEJ-JR doit s'appuyer davantage en matière de repérage sur la mise en place de l'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans, instaurée par la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance qui est entrée en vigueur à partir de la rentrée 2020. Le système d'information mis en place par l'éducation nationale a vocation à repérer au fil de l'eau les jeunes sortis du système scolaire sans diplômes ni qualifications, ce qui doit permettre aux acteurs de terrain de prendre contact avec les jeunes relevant de l'obligation de formation.

Le volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune fera l'objet d'une évaluation qualitative, notamment grâce aux travaux menés par le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ).

Un suivi du déploiement national du volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune est assuré par la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement et la Direction générale de la cohésion sociale.

En outre, au-delà de ce guide pratique, une animation nationale du CEJ-JR sera organisée au travers de cycles d'échanges et de retours d'expériences.

Le volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeune est inscrit dans le cadre du Pacte des solidarités, annoncé par la Première ministre le 18 septembre 2023, avec un objectif de 50 000 nouveaux jeunes repérés entre 2024 et 2027.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Contrat
d'Engagement
Jeune**

**POUR PRENDRE
CONTACT AVEC NOUS :**

SEC.DELEGUE.PAUVRETE@SOCIAL.GOUV.FR

